



CAHIER DES CHARGES

APPEL D'OFFRES

N° AO-004/2026

ACQUISITION DE MATERIEL DE PRODUCTION

SOMMAIRE

A – CAHIER DES CLAUSES ADMINISTRATIVES PARTICULIERES (CCAP).....	3
B – CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES (CCTP).....	15
C – ANNEXE TECHNIQUE.....	18
D – OFFRE DE PRIX	21
E – ANNEXES.....	24

**A – CAHIER DES CLAUSES
ADMINISTRATIVES PARTICULIERES
(CCAP)**

I/ CONDITIONS DE PARTICIPATION

ARTICLE 1 : OBJET DU MARCHE

La Fédération Tunisienne de Football se propose de lancer un appel d'offre auprès des fournisseurs pour l'acquisition de matériel de production.

ARTICLE 2 : FINANCEMENT DU MARCHE

Le financement du présent marché est assuré par le budget de la Fédération Tunisienne de Football.

ARTICLE 3 : RESPECT DES CONDITION DU CAHIER DES CHARGES

La soumission doit être conforme à tous égards aux exigences des documents du présent cahier des charges présent.

Tout soumissionnaire qui ne respecte pas les conditions du présent appel d'offres sera éliminé de plein droit.

ARTICLE 4 : CONDITIONS DE PARTICIPATION

La participation à l'appel d'offres est ouverte, à égalité de conditions, aux entreprises opérant dans le domaine de matériel de production.

L'offre doit parvenir à l'heure indiquée dans l'avis de de l'appel d'offre au Bureau d'Ordre de la FTF à l'adresse suivante :

Fédération Tunisienne de Football, Stade Annexe d'el Menzah, 1003 El Menzah

Sous pli fermé avec mention :

A NE PAS OUVRIR

Appel d'Offres N° AO-004/2026

ACQUISITION

DE MATRIEL DE PRODUCTION

Toute offre parvenue en dehors des délais et l'heure fixée sera **rejetée**. Le cachet du Bureau d'ordre fait foi.

Après remise de son offre, un soumissionnaire ne peut la retirer ou lui apporter quelque modification que ce soit sous peine de nullité.

ARTICLE 5 : CONSISTANCE DU DOSSIER DE L'APPEL D'OFFRES

Le présent dossier d'appel d'offres comporte les pièces ci-après :

- La soumission qui constitue l'acte d'engagement
- Le cahier des clauses administratives particulières (CCAP)
- Le cahier des clauses techniques particulières (CCTP)
- L'annexe technique : formulaire de repense
- L'offre de prix
- Les annexes

ARTICLE 6 : DEMANDE D'ECLAIRCISSEMENT

Au cas où certains soumissionnaires auraient des renseignements à demander ou des doutes sur la signification exacte de certaines parties des documents de l'appel d'offres, ils devront en référer par écrit ou par E-mail à la FTF (directeur@ftf.org.tn), en vue d'obtenir des éclaircissements nécessaires avant de transmettre leur offre, **sept jours (7) jours** au plus tard avant la date limite de réception des offres.

Si les questions sont fondées : les réponses et tout document additif (en vue de rendre plus claire la compréhension des documents ou d'apporter des modifications techniques ou autres) de réponse seront transmis à tous les soumissionnaires en possession du dossier **cinq (5) jours** au plus tard avant la date limite de réception des offres.

Aucune réponse ne sera faite à des questions verbales ou à toute interprétation, émanant d'un tiers.

ARTICLE 7 : DUREE DE VALIDITE DES OFFRES

Les soumissionnaires, du seul fait de la présentation de leur soumission, sont liés par leurs offres pendant **une période de soixante (60) jours** à compter du jour suivant la date limite fixée pour la réception des offres.

ARTICLE 8 : EFFET DES SOUMISSIONS

Le soumissionnaire non retenu ne peut prétendre à aucune indemnité, les motifs de rejet peuvent être communiqués sur demandes aux soumissionnaires non retenus.

ARTICLE 9 : SUITE RESERVEE AUX OFFRES

La **FTF** se réserve le droit de ne pas donner suite aux offres si aucune d'elles ne lui paraît acceptable soit du point de vue technique, soit en raison des prix et des délais proposés ou pour tout autre motif.

Dans ce cas, les soumissionnaires ne peuvent, pour quelque motif que ce soit, demander une indemnisation.

ARTICLE 10 : USAGE DE LA LANGUE FRANCAISE – MONNAIE TUNISIENNE

Toutes les pièces remises par le soumissionnaire, à quelque titre que ce soit, en application du présent appel d'offre ; seront établies exclusivement :

- En langue française ou anglaise
- En se référant à la monnaie tunisienne (Dinars Tunisien)

ARTICLE 11 : L'ATTRIBUTION DU MARCHE

La FTF affichera les résultats de la mise en concurrence et le nom du titulaire du marché dans un communiqué sur **le site web de la FTF**.

La Notification du marché ne peut être envoyée aux soumissionnaires retenus qu'après l'expiration d'un délai de **cinq (05) jours** ouvrables à compter de la date de la publication des résultats de l'appel d'offres.

ARTICLE 12 : PRESENTATION DES OFFRES

Les soumissionnaires peuvent retirer le cahier des charges de l'appel d'offre du Bureau d'Ordre de la Fédération Tunisienne de Football, situé au **Stade Annexe d'el Menzah, 1003 El Menzah**.

L'offre proposée doit contenir :

- Les documents administratifs
- L'offre Technique
- L'offre Financière

L'offre doit obligatoirement contenir et sous peine de nullité toutes les pièces suivantes dument organisées, remplies, datées, signées et cachetées : une enveloppe extérieure, une enveloppe 1 (offre technique) et une enveloppe 2 (offre financière).

A - Les Documents Administratifs :

N°	DESIGNATION DES DOCUMENTS	MODE D'ETABLISSEMENT	OBSERVATIONS
1	Fiche de renseignements généraux sur le soumissionnaire	Fiche établie selon modèle en Voir annexe	Date signature et cachet du soumissionnaire
2	Fiche contact avec le soumissionnaire	Fiche établie selon modèle en Voir annexe	Date signature et cachet du soumissionnaire
3	Un certificat de non faillite, de redressement judiciaire ou tout autre document équivalent prévu par le droit du pays d'origine.	Fiche établie selon modèle en Voir annexe	Date signature et cachet du soumissionnaire
4	Un extrait RNE pour les soumissionnaires résidents ou tout autre document équivalent prévu par le droit du pays d'origine, pour les soumissionnaires non-résidents en Tunisie,	Extrait réglementaire	RNE ayant une date d'émission ne dépassant pas (03) mois
5	Une déclaration sur l'honneur présentée par les soumissionnaires spécifiant leur engagement de n'avoir pas fait et de ne pas faire par eux-mêmes ou par personne interposée, des promesses, des dons ou des présents en vue d'influer sur les différentes procédures de conclusion d'un marché et des étapes de son exécution,	Fiche établie selon modèle en Voir annexe	Date signature et cachet du soumissionnaire

6	Une déclaration sur l'honneur présentée par le soumissionnaire attestant qu'il n'était pas un employé au sein de la FTF ayant cessé son activité depuis moins de cinq ans,	Fiche établie selon modèle en Voir annexe	Date signature et cachet du soumissionnaire
7	Cahier des clauses administratives particulières C.C.A.P	Lecture attentive et respect total	Document paraphé, daté et signé avec cachet de l'établissement à fournir et transmettre dans le dossier administratif

B - L'offre technique

1/ Le Cahier des Clauses Techniques Particulières (C.C.T.P) paraphé, daté, signé avec cachet après lecture attentive et respect total.

2/ l'annexe technique formulaire de repense doit être rempli, daté, signé avec cachet.

B - L'offre financière

L'offre financière doit contenir les pièces suivantes :

- La soumission (**Voir annexe**)
- L'offre de prix

Les soumissionnaires doivent remplir en chiffres et en lettres les prix figurant dans le bordereau des prix.

Après transmission de son offre financière, le soumissionnaire ne peut la retirer, la modifier ou la corriger pour quelque motif que ce soit sous peine de nullité.

Les soumissionnaires, dont l'offre financière n'est pas retenue, ne peuvent en aucun cas contester pour quelque motif que ce soit, le choix d'un concurrent, ni être indemnisés de ce fait.

Toute offre ne respectant pas les présentes conditions sera rejetée.

ARTICLE 13 : PRIX DE L'OFFRE

Les prix indiqués par le soumissionnaire sur la lettre de soumission selon le modèle annexée aux cahiers des charges et les bordereaux de prix seront conformes aux stipulations ci-après :

Les prix **sont fermes et non révisables** pendant toute la durée d'exécution du marché et ne pourront varier en aucune manière.

Les prix indiqués doivent correspondre à la totalité des articles du lot, et à la totalité de la quantité indiquée pour chaque article.

Les prix doivent être libellés en dinars tunisiens et présentés dans la lettre de soumission comme suit :

- Les prix hors TVA
- Les TVA appliquées et les autres taxes éventuelles
- Le montant total de l'offre hors taxes
- Le montant total de l'offre en toutes taxes comprises.

Les prix doivent être détaillés conformément aux bordereaux des prix.

ARTICLE 14 : SIGNATURE DES OFFRES

La soumission et les bordereaux des prix, Le Cahier des Clauses Administratives Particulières (C.C.A.P) et le Cahier des Clauses Techniques Particulières (C.C.T.P) doivent être paraphés à chaque page, signés, en apposant le cachet humide, par le soumissionnaire lui-même ou par son représentant dûment habilité.

ARTICLE 15 : DATE LIMITE DE RECEPTION DES OFFRES

Les offres techniques et financières, ainsi que tout autre document constitutif de la soumission, doivent parvenir au Bureau d'Ordre de la FTF, au plus tard à la date limite de réception des offres indiquées dans l'avis d'appel d'offres publié.

Le cachet du Bureau d'Ordre de la FTF faisant foi, toute offre reçue après le délai imparti sera rejetée.

Toute offre qui ne respecte pas les présentes conditions de l'appel d'offres sera déclarée nulle ou non avenue.

Seuls les plis qui ont été reçus au plus tard à la date limite et heure fixées pour la réception des offres seront ouverts.

Après envoi de son offre, le soumissionnaire ne peut la retirer, la modifier ou la corriger pour quelque raison que ce soit.

ARTICLE 16 : OUVERTURE DES OFFRES

La commission d'ouverture des plis se réunit pour ouvrir les enveloppes externes et les enveloppes contenant les offres techniques et financières, et ce en présence des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture, au plus tard **une heure** après **l'heure limite des remises des offres**.

La commission d'ouverture des offres peut, éventuellement, inviter par écrit les soumissionnaires à fournir les documents manquants exigés, y compris les pièces administratives, pour compléter les documents de leurs offres dans un délai maximal **de cinq (05) jours** à partir du jour suivant de l'ouverture des plis directement au bureau d'ordre de la FTF.

ARTICLE 17 : ELIMINATION DES OFFRES

Sont éliminées les offres :

- Parvenues ou reçues après la date et l'heure limites de réception des offres.
- Toute offre qui ne respecte pas les présentes conditions de l'appel d'offres sera déclarée nulle ou non avenue.
- Les offres des soumissionnaires non conformes à l'objet de l'appel d'offres seront éliminées.
- La non présentation de l'offre technique ou financière.
- Des bordereaux de prix non clairs

ARTICLE 18 : EVALUATION DES OFFRES

L'évaluation des offres est assurée par une commission d'évaluation des offres désignée par Fédération Tunisienne de Football.

Elle effectue l'évaluation et l'analyse des offres conformément à la procédure suivante :

1. La commission d'évaluation procède dans une première étape à la vérification, outre des documents administratifs, de la validité des documents constitutifs de l'offre financière, à la correction des erreurs de calcul ou matérielles le cas échéant et au classement de toutes les offres financières par ordre croissant.
2. La commission d'évaluation procède dans une deuxième étape à la vérification de la conformité de l'offre technique du soumissionnaire ayant présenté l'offre financière **la moins disante** et propose de lui attribuer le marché en cas de sa conformité aux cahiers des charges. Si ladite offre technique s'avère non conforme aux cahiers des charges, il sera procédé selon la même méthodologie, pour les offres techniques concurrentes selon leur classement financier croissant.

II/ CONDITIONS D'EXECUTION

ARTICLE 1 : DELAI DE LIVRAISON

Le délai de livraison du matériel de production ne peut excéder sept jours (**07 jours**) à partir de la date du bon de commande.

Le matériel de production commandé doit être livré au Service Logistique de la FTF (siège de la FTF).

Le matériel de production reconnu défectueux sera d'office remplacé par le fournisseur et à sa charge.

ARTICLE 3 : Augmentation ou diminution dans la masse des prestations

En cas d'augmentation ou de diminution dans la masse des prestations, le titulaire du marché ne peut élever aucune réclamation ou réserve tant que cette augmentation ou diminution n'excède pas une limite fixée à vingt pour cent (20%) du montant du marché.

Au cas où l'augmentation dépasse cette limite, le titulaire du marché peut demander la résiliation du marché sans réclamer d'indemnités à condition de présenter une demande écrite à cet effet à la FTF dans **un délai de 45 jours** à compter de la réception de l'acte entraînant ladite augmentation.

ARTICLE 4 : LIVRAISON ET RECEPTION DE MATERIEL DE PRODUCTION

La livraison de matériel de production est prévue en un (01) livraison selon un (01) bon de commandes.

Le matériel de production doit être, lors de la livraison, conforme aux caractéristiques techniques indiquées dans le C.C.T.P.

ARTICLE 5 : GARENTIE DE MATERIEL DE PRODUCTION

Le fournisseur garantira le matériel de production contre tous les défauts ou vices de fabrication, ainsi il s'engage à assurer une garantie intégrale de matériel de production livré.

Toute défektivité, usure anormale, anomalie de fonctionnement sera immédiatement signalée au fournisseur qui procédera dans dix jours (10 jours) au plus tard, au remplacement du matériel de production sans aucune indemnisation.

En cas de carence du fournisseur pour l'application de la garantie, la FTF procédera à sa mise en demeure.

ARTICLE 6 : PENALITES DE RETARD

La FTF prévoit les pénalités pour retard de réception au titulaire du marché.

Pour chaque jour de retard apporté au délai de livraison de matériel de production, celui-ci subira une pénalité de retard calculée de **deux pour mille (2‰)** sur la valeur du marché.

Le montant total des pénalités ne doit pas dépasser **cinq pour cent (05%)** du montant définitif du marché.

ARTICLE 7 : CAS DE RESILIATION

La résiliation de plein droit intervient :

- En cas de décès du titulaire, sauf si l'autorité contractante accepte la continuation du marché par les ayants droit.
- En cas d'incapacité physique manifeste et durable du titulaire du marché.
- En cas de faillite du titulaire sauf si l'autorité contractante accepte les offres éventuellement faites par les créanciers dudit titulaire.

Lorsque la résiliation est prononcée dans les cas indiqués au présent article, aucune indemnité n'est due au titulaire ou à ses ayants droit.

La FTF peut résilier le marché au cas où le titulaire d'un marché n'a pas rempli ses obligations.

Dans ce cas, la FTF le met en demeure, par lettre recommandée, d'y satisfaire dans un délai **de dix (10) jours** à compter de la date de notification de la mise en demeure.

Passé ce délai, la FTF pourra résilier purement et simplement le marché.

La décision de résiliation du marché doit être notifiée par lettre recommandée au titulaire du marché.

ARTICLE 10 : CONFIDENTIALITE ET SECRET PROFESSIONNEL

Le contenu du présent cahier des charges est fourni à titre confidentiel. Tout soumissionnaire qui reçoit ou détient le présent document s'engage à n'en utiliser le contenu que pour les besoins de l'élaboration éventuelle des soumissions. Il s'engage en outre à ne pas en divulguer le contenu, en tout ou en partie, sous aucun prétexte.

Le soumissionnaire s'engage à ne pas rendre public ou divulguer à qui que ce soit sous forme écrite, orale, ou électronique les résultats de la mission ou toute information à laquelle il a eu accès dans l'exécution de sa mission.

La FTF interdit aux soumissionnaires et au titulaire de délivrer via n'importe quel moyen de communication, toute information confidentielle relative à la mission.

Et d'une façon générale, le soumissionnaire est tenu au secret professionnel dont il aura eu connaissance au cours de l'exécution du présent marché ou pour la soumission de son offre ; il s'interdit notamment toute communication écrite, électronique ou verbale sur ces sujets et toute remise de documents à des tiers.

Lu et accepté

LE SOUMISSIONNAIRE

Nom et Prénom, Signature et Cachet

**B – CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES
PARTICULIERES
CCTP**

ARTICLE 1 : OBJET DU MARCHE

L'objet du marché, est le choix d'un fournisseur pour l'acquisition de matériel de production.

La liste de matériel de production est détaillée ci-dessous.

ARTICLE 2: METHODOLOGIE(S) ADOPTEE(S)

Pour l'acquisition de matériel de production, le soumissionnaire doit remplir le formulaire de repense ci-dessous (annexe technique).

ARTICLE 3: QUALITE DE MATERIEL DE PRODUCTION

Le matériel de production doit être de bonne qualité, conforme aux normes et d'origine authentique.

ARTICLE 4: LISTE DE MATERIEL DE PRODUCTION

Numéro	Désignation	Qté
CAMÉRAS		
01	Caméra principale premium : Boîtier hybride plein format orienté production cinématographique (capteur BSI-CMOS ~10,2 MP effectifs, refroidissement actif interne, poignée supérieure avec module audio XLR)	02
02	Caméra principale alternative : Boîtier hybride photo/vidéo plein format (capteur BSI-CMOS de strictement 33 MP, compensation interne de la respiration d'objectif)	01
03	Caméras d'action (B-Roll) Caméra d'action (B-Roll) : Caméra d'action embarquée (capteur 1/1.9 pouce, résolution vidéo min. 5.3K à 60 fps, filetage de montage 1/4" intégré)	01
OBJECTIFS		
04	Objectif Super-Télézoom 100-400mm f/4.5-5.6 pour capteur plein format (avec double moteur linéaire d'autofocus)	01
05	Objectif Zoom Standard 24-70mm f/2.8 pour capteur plein format (poids strictement inférieur à 700g, bague d'ouverture physique déclinable)	01

06	Objectif Télézoom 70-200mm f/2.8 pour capteur plein format (mécanisme de zoom interne, poids strictement inférieur à 1050g)	01
07	Filtres ND variables (verre optique multicouche, sans effet de croix noire, diamètres compatibles avec les objectifs 24-70mm et 70-200mm)	02
08	Objectif Zoom Polyvalent 24-105mm f/4 pour capteur plein format (ouverture maximale f/4 constante sur toute la plage focale, motorisation silencieuse et stabilisation optique intégrée au fût de l'objectif)	01
TRANSMISSION, STOCKAGE ET RETOUR VIDÉO		
09	Ordinateur de montage : Station de travail portable haute performance (architecture silicium ARM unifiée, CPU min. 14 cœurs / GPU min. 30 cœurs, 32 Go RAM, écran Mini-LED 120Hz)	01
10	Cartes mémoire internes : format spécifique "CFexpress Type A" (160 Go) avec vitesses > 800 Mo/s + 1x Lecteur de carte compatible	02
11	Serveur NAS de stockage réseau (4 baies) avec processeur quad-core et double port LAN 1GbE, incluant les Disques Durs internes (Archivage interne)	01
12	Disques durs SSD externes durcis ultra-rapides 2To (technologie NVMe, vitesses soutenues > 1000 Mo/s, certification IP65 anti-poussière/eau/chutes)	03
13	Moniteur de terrain/enregistreur 5 pouces tactile (luminosité min. 1000 nits, enregistrement ProRes RAW natif sur SSD 2.5") avec kit d'alimentation	01
14	Système de transmission vidéo sans fil (Technologie SDR - Software Defined Radio, sélection dynamique des fréquences, métadonnées, E/S SDI et HDMI simultanées)	01
15	Kit d'alimentation : 2x Batteries V-Mount + 1x Chargeur double	01

STABILISATION ET MACHINERIE		
16	Stabilisateur motorisé 3 axes (capacité de charge jusqu'à 4,5 kg, bras en fibre de carbone avec verrouillage automatisé)	01
17	Trépied vidéo professionnel à tête fluide (double branche, bol 75mm, charge utile minimale 8 kg)	03
18	Monopode vidéo modulaire (avec système de verrouillage rapide et base trépied détachable intégrant une rotule fluide)	01
LUMIÈRES		
19	Projecteur LED point-source classe 200W (technologie Bi-color 2700K-6500K, monture Bowens standard, contrôle Bluetooth)	01
20	Projecteur LED point-source classe 100W (technologie Bi-color 2700K-6500K, monture Bowens standard, contrôle Bluetooth)	01
21	Modeleur de lumière type dôme parabolique grand format (16 baleines) avec diffuseurs et grille nid d'abeille en tissu	01
22	Modeleur de lumière type mini-dôme parabolique avec diffuseurs et grille nid d'abeille en tissu	01
23	Tube LED d'éclairage créatif (environ 60 cm, technologie RGBWW, batterie intégrée, embouts magnétiques)	01
24	Mini Torches LED de poche (technologie RGBWW, dos magnétique, batterie rechargeable)	02
25	Contrôle de la lumière passive : Réflecteur 5-en-1 (grand modèle)	01

26	Supports d'éclairage lourds : Trépieds robustes type C-Stand avec bras de déport	02
27	Supports d'éclairage légers : Trépieds d'éclairage standards	02
SON		
28	Kit de microphones sans fil (configuration : 2 émetteurs + 1 récepteur avec boîtier de charge, capacité d'enregistrement audio interne en 32-bit float)	02
29	Micro canon directionnel (sortie hybride auto-adaptative 3.5mm et numérique USB-C, batterie intégrée avec molette de gain continue)	01
30	Perche audio légère (Boompole) + Câble d'extension audio 3.5mm de 5m	01
RÉGIE ET DIFFUSION (STREAMING)		
31	Mélangeur vidéo professionnel de production : Minimum 4 entrées vidéo physiques, fonction Multiview pour la prévisualisation, enregistrement isolé des flux (ISO) sur disque dur externe, et encodeur de streaming matériel intégré.	01
32	Ordinateur portable de régie et diffusion : Dédié à la réalisation logicielle et à l'encodage du direct. Caractéristiques obligatoires : - Processeur : Haute performance, minimum 14 cœurs (architecture de dernière génération type Core i7/i9 ou Ryzen 7/9). - Mémoire vive (RAM) : Minimum 32 Go DDR5. - Carte graphique (GPU) : Carte graphique dédiée avec minimum 8 Go de mémoire vidéo (VRAM) et puce d'encodage matériel intégrée (type RTX 4060 ou supérieure). - Stockage : 1 To SSD NVMe ultra-rapide. - Connectique : Doit obligatoirement intégrer un port réseau Ethernet RJ45 Gigabit natif sur le châssis.	01
33	Moniteur de contrôle Multiview : Écran informatique standard de 27 pouces, résolution 4K, dalle IPS pour un angle de vision optimal, avec connectique HDMI.	01

CÂBLAGE LONGUE DISTANCE ET SUPPORT (Pour relier les 3 caméras à la régie)

34	Câbles vidéo optiques actifs (Fibre optique) - Longueur 50 mètres (Quantité : 3) : Câbles HDMI directionnels en fibre optique, indispensables pour transmettre un signal vidéo 4K depuis les 3 caméras réparties dans la salle de 20x30m jusqu'à la régie, sans aucune perte de signal ni latence.	03
35	Câble réseau Ethernet CAT6 - Longueur 30 mètres : Câble RJ45 haut débit pour relier l'ordinateur de régie au routeur internet de la salle et garantir un flux en direct stable et sans coupure.	01

Lu et accepté

LE SOUMISSIONNAIRE

Nom et Prénom, Signature et Cachet

C – ANNEXES TECHNIQUES

Formulaire de Réponse

Numéro	Désignation	Qté
CAMÉRAS		
01	<p>Caméra principale premium : Boîtier hybride plein format orienté production cinématographique (capteur BSI-CMOS ~10,2 MP effectifs, refroidissement actif interne, poignée supérieure avec module audio XLR)</p> <p>Réponse Oui/Non/Autre Proposition :</p>	02
02	<p>Caméra principale alternative : Boîtier hybride photo/vidéo plein format (capteur BSI-CMOS de strictement 33 MP, compensation interne de la respiration d'objectif)</p> <p>Réponse Oui/Non/Autre Proposition :</p>	01
03	<p>Caméras d'action (B-Roll) Caméra d'action (B-Roll) : Caméra d'action embarquée (capteur 1/1.9 pouce, résolution vidéo min. 5.3K à 60 fps, filetage de montage 1/4" intégré)</p> <p>Réponse Oui/Non/Autre Proposition :</p>	01
OBJECTIFS		
04	<p>Objectif Super-Télézoom 100-400mm f/4.5-5.6 pour capteur plein format (avec double moteur linéaire d'autofocus)</p> <p>Réponse Oui/Non/Autre Proposition :</p>	01

05	<p>Objectif Zoom Standard 24-70mm f/2.8 pour capteur plein format (poids strictement inférieur à 700g, bague d'ouverture physique déclinable)</p> <p>Réponse Oui/Non/Autre Proposition :</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p>	01
06	<p>Objectif Télézoom 70-200mm f/2.8 pour capteur plein format (mécanisme de zoom interne, poids strictement inférieur à 1050g)</p> <p>Réponse Oui/Non/Autre Proposition :</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p>	01
07	<p>Filtres ND variables (verre optique multicouche, sans effet de croix noire, diamètres compatibles avec les objectifs 24-70mm et 70-200mm)</p> <p>Réponse Oui/Non/Autre Proposition :</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p>	02
08	<p>Objectif Zoom Polyvalent 24-105mm f/4 pour capteur plein format (ouverture maximale f/4 constante sur toute la plage focale, motorisation silencieuse et stabilisation optique intégrée au fût de l'objectif)</p> <p>Réponse Oui/Non/Autre Proposition :</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p>	01
TRANSMISSION, STOCKAGE ET RETOUR VIDÉO		
09	<p>Ordinateur de montage : Station de travail portable haute performance (architecture silicium ARM unifiée, CPU min. 14 cœurs / GPU min. 30 cœurs, 32 Go RAM, écran Mini-LED 120Hz)</p> <p>Réponse Oui/Non/Autre Proposition :</p>	01

	<p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p>	
10	<p>Cartes mémoire internes : format spécifique "CFexpress Type A" (160 Go) avec vitesses > 800 Mo/s + 1x Lecteur de carte compatible</p> <p>Réponse Oui/Non/Autre Proposition :</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p>	02
11	<p>Serveur NAS de stockage réseau (4 baies) avec processeur quad-core et double port LAN 1GbE, incluant les Disques Durs internes (Archivage interne)</p> <p>Réponse Oui/Non/Autre Proposition :</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p>	01
12	<p>Disques durs SSD externes durcis ultra-rapides 2To (technologie NVMe, vitesses soutenues > 1000 Mo/s, certification IP65 anti-poussière/eau/chutes)</p> <p>Réponse Oui/Non/Autre Proposition :</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p>	03
13	<p>Moniteur de terrain/enregistreur 5 pouces tactile (luminosité min. 1000 nits, enregistrement ProRes RAW natif sur SSD 2.5") avec kit d'alimentation</p> <p>Réponse Oui/Non/Autre Proposition :</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p>	01

14	<p>Système de transmission vidéo sans fil (Technologie SDR - Software Defined Radio, sélection dynamique des fréquences, métadonnées, E/S SDI et HDMI simultanées)</p> <p>Réponse Oui/Non/Autre Proposition :</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p>	01
15	<p>Kit d'alimentation : 2x Batteries V-Mount + 1x Chargeur double</p> <p>Réponse Oui/Non/Autre Proposition :</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p>	01
STABILISATION ET MACHINERIE		
16	<p>Stabilisateur motorisé 3 axes (capacité de charge jusqu'à 4,5 kg, bras en fibre de carbone avec verrouillage automatisé)</p> <p>Réponse Oui/Non/Autre Proposition :</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p>	01
17	<p>Trépied vidéo professionnel à tête fluide (double branche, bol 75mm, charge utile minimale 8 kg)</p> <p>Réponse Oui/Non/Autre Proposition :</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p>	03
18	<p>Monopode vidéo modulaire (avec système de verrouillage rapide et base trépied détachable intégrant une rotule fluide)</p> <p>Réponse Oui/Non/Autre Proposition :</p>	01

	
LUMIÈRES		
19	<p>Projecteur LED point-source classe 200W (technologie Bi-color 2700K-6500K, monture Bowens standard, contrôle Bluetooth)</p> <p>Réponse Oui/Non/Autre Proposition :</p> <p>.....</p>	01
20	<p>Projecteur LED point-source classe 100W (technologie Bi-color 2700K-6500K, monture Bowens standard, contrôle Bluetooth)</p> <p>Réponse Oui/Non/Autre Proposition :</p> <p>.....</p>	01
21	<p>Modeleur de lumière type dôme parabolique grand format (16 baleines) avec diffuseurs et grille nid d'abeille en tissu</p> <p>Réponse Oui/Non/Autre Proposition :</p> <p>.....</p>	01
22	<p>Modeleur de lumière type mini-dôme parabolique avec diffuseurs et grille nid d'abeille en tissu</p> <p>Réponse Oui/Non/Autre Proposition :</p> <p>.....</p>	01

23	<p>Tube LED d'éclairage créatif (environ 60 cm, technologie RGBWW, batterie intégrée, embouts magnétiques)</p> <p>Réponse Oui/Non/Autre Proposition :</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p>	01
24	<p>Mini Torches LED de poche (technologie RGBWW, dos magnétique, batterie rechargeable)</p> <p>Réponse Oui/Non/Autre Proposition :</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p>	02
25	<p>Contrôle de la lumière passive : Réflecteur 5-en-1 (grand modèle)</p> <p>Réponse Oui/Non/Autre Proposition :</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p>	01
26	<p>Supports d'éclairage lourds : Trépieds robustes type C-Stand avec bras de déport</p> <p>Réponse Oui/Non/Autre Proposition :</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p>	02
27	<p>Supports d'éclairage légers : Trépieds d'éclairage standards</p>	02

	Réponse Oui/Non/Autre Proposition :	
SON		
28	Kit de microphones sans fil (configuration : 2 émetteurs + 1 récepteur avec boîtier de charge, capacité d'enregistrement audio interne en 32-bit float) Réponse Oui/Non/Autre Proposition :	02
29	Micro canon directionnel (sortie hybride auto-adaptative 3.5mm et numérique USB-C, batterie intégrée avec molette de gain continue) Réponse Oui/Non/Autre Proposition :	01
30	Perche audio légère (Boompole) + Câble d'extension audio 3.5mm de 5m Réponse Oui/Non/Autre Proposition :	01
RÉGIE ET DIFFUSION (STREAMING)		
31	Mélangeur vidéo professionnel de production : Minimum 4 entrées vidéo physiques, fonction Multiview pour la prévisualisation, enregistrement isolé des flux (ISO) sur disque dur externe, et encodeur de streaming matériel intégré.	01

	<p>Réponse Oui/Non/Autre Proposition :</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p>	
32	<p>Ordinateur portable de régie et diffusion : Dédié à la réalisation logicielle et à l'encodage du direct. Caractéristiques obligatoires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Processeur : Haute performance, minimum 14 cœurs (architecture de dernière génération type Core i7/i9 ou Ryzen 7/9). - Mémoire vive (RAM) : Minimum 32 Go DDR5. - Carte graphique (GPU) : Carte graphique dédiée avec minimum 8 Go de mémoire vidéo (VRAM) et puce d'encodage matériel intégrée (type RTX 4060 ou supérieure). - Stockage : 1 To SSD NVMe ultra-rapide. - Connectique : Doit obligatoirement intégrer un port réseau Ethernet RJ45 Gigabit natif sur le châssis. <p>Réponse Oui/Non/Autre Proposition :</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p>	01
33	<p>Moniteur de contrôle Multiview : Écran informatique standard de 27 pouces, résolution 4K, dalle IPS pour un angle de vision optimal, avec connectique HDMI.</p> <p>Réponse Oui/Non/Autre Proposition :</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p>	01
CÂBLAGE LONGUE DISTANCE ET SUPPORT (Pour relier les 3 caméras à la régie)		
34	<p>Câbles vidéo optiques actifs (Fibre optique) - Longueur 50 mètres (Quantité : 3) : Câbles HDMI directionnels en fibre optique, indispensables pour transmettre un signal vidéo 4K depuis les 3 caméras réparties dans la salle de 20x30m jusqu'à la régie, sans aucune perte de signal ni latence.</p>	03

	<p>Réponse Oui/Non/Autre Proposition :</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p>	
<p>35</p>	<p>Câble réseau Ethernet CAT6 - Longueur 30 mètres : Câble RJ45 haut débit pour relier l'ordinateur de régie au routeur internet de la salle et garantir un flux en direct stable et sans coupure.</p> <p>Réponse Oui/Non/Autre Proposition :</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p>	<p>01</p>

D – OFFRE DE PRIX

Offre de Prix

Acquisition de matériel de production

Numéro	Désignation	Qté	PU HT	PU TTC	TOTAL TTC
CAMÉRAS					
01	Caméra principale premium : Boîtier hybride plein format orienté production cinématographique (capteur BSI-CMOS ~10,2 MP effectifs, refroidissement actif interne, poignée supérieure avec module audio XLR)	02			
02	Caméra principale alternative : Boîtier hybride photo/vidéo plein format (capteur BSI-CMOS de strictement 33 MP, compensation interne de la respiration d'objectif)	01			
03	Caméras d'action (B-Roll) Caméra d'action (B-Roll) : Caméra d'action embarquée (capteur 1/1.9 pouce, résolution vidéo min. 5.3K à 60 fps, filetage de montage 1/4" intégré)	01			
OBJECTIFS					
04	Objectif Super-Télézoom 100-400mm f/4.5-5.6 pour capteur plein format (avec double moteur linéaire d'autofocus)	01			
05	Objectif Zoom Standard 24-70mm f/2.8 pour capteur plein format (poids strictement inférieur à 700g, bague d'ouverture physique déclinable)	01			
06	Objectif Télézoom 70-200mm f/2.8 pour capteur plein format (mécanisme de zoom interne, poids strictement inférieur à 1050g)	01			

07	Filtres ND variables (verre optique multicouche, sans effet de croix noire, diamètres compatibles avec les objectifs 24-70mm et 70-200mm)	02			
08	Objectif Zoom Polyvalent 24-105mm f/4 pour capteur plein format (ouverture maximale f/4 constante sur toute la plage focale, motorisation silencieuse et stabilisation optique intégrée au fût de l'objectif)	01			
TRANSMISSION, STOCKAGE ET RETOUR VIDÉO					
09	Ordinateur de montage : Station de travail portable haute performance (architecture silicium ARM unifiée, CPU min. 14 cœurs / GPU min. 30 cœurs, 32 Go RAM, écran Mini-LED 120Hz)	01			
10	Cartes mémoire internes : format spécifique "CFexpress Type A" (160 Go) avec vitesses > 800 Mo/s + 1x Lecteur de carte compatible	02			
11	Serveur NAS de stockage réseau (4 baies) avec processeur quad-core et double port LAN 1GbE, incluant les Disques Durs internes (Archivage interne)	01			
12	Disques durs SSD externes durcis ultra-rapides 2To (technologie NVMe, vitesses soutenues > 1000 Mo/s, certification IP65 anti-poussière/eau/chutes)	03			
13	Moniteur de terrain/enregistreur 5 pouces tactile (luminosité min. 1000 nits, enregistrement ProRes RAW natif sur SSD 2.5") avec kit d'alimentation	01			
14	Système de transmission vidéo sans fil (Technologie SDR - Software Defined Radio, sélection dynamique des fréquences, métadonnées, E/S SDI et HDMI simultanées)	01			

15	Kit d'alimentation : 2x Batteries V-Mount + 1x Chargeur double	01			
STABILISATION ET MACHINERIE					
16	Stabilisateur motorisé 3 axes (capacité de charge jusqu'à 4,5 kg, bras en fibre de carbone avec verrouillage automatisé)	01			
17	Trépied vidéo professionnel à tête fluide (double branche, bol 75mm, charge utile minimale 8 kg)	03			
18	Monopode vidéo modulaire (avec système de verrouillage rapide et base trépied détachable intégrant une rotule fluide)	01			
LUMIÈRES					
19	Projecteur LED point-source classe 200W (technologie Bi-color 2700K-6500K, monture Bowens standard, contrôle Bluetooth)	01			
20	Projecteur LED point-source classe 100W (technologie Bi-color 2700K-6500K, monture Bowens standard, contrôle Bluetooth)	01			
21	Modeleur de lumière type dôme parabolique grand format (16 baleines) avec diffuseurs et grille nid d'abeille en tissu	01			
22	Modeleur de lumière type mini-dôme parabolique avec diffuseurs et grille nid d'abeille en tissu	01			
23	Tube LED d'éclairage créatif (environ 60 cm, technologie RGBWW, batterie intégrée, embouts magnétiques)	01			
24	Mini Torches LED de poche (technologie RGBWW, dos magnétique, batterie rechargeable)	02			

25	Contrôle de la lumière passive : Réflecteur 5-en-1 (grand modèle)	01			
26	Supports d'éclairage lourds : Trépieds robustes type C-Stand avec bras de déport	02			
27	Supports d'éclairage légers : Trépieds d'éclairage standards	02			
SON					
28	Kit de microphones sans fil (configuration : 2 émetteurs + 1 récepteur avec boîtier de charge, capacité d'enregistrement audio interne en 32-bit float)	02			
29	Micro canon directionnel (sortie hybride auto-adaptative 3.5mm et numérique USB-C, batterie intégrée avec molette de gain continue)	01			
30	Perche audio légère (Boompole) + Câble d'extension audio 3.5mm de 5m	01			
RÉGIE ET DIFFUSION (STREAMING)					
31	Mélangeur vidéo professionnel de production : Minimum 4 entrées vidéo physiques, fonction Multiview pour la prévisualisation, enregistrement isolé des flux (ISO) sur disque dur externe, et encodeur de streaming matériel intégré.	01			
32	Ordinateur portable de régie et diffusion : Dédié à la réalisation logicielle et à l'encodage du direct. Caractéristiques obligatoires : - Processeur : Haute performance, minimum 14 cœurs (architecture de dernière génération type Core i7/i9 ou Ryzen 7/9). - Mémoire vive (RAM) : Minimum 32 Go DDR5. - Carte graphique (GPU) : Carte graphique dédiée avec minimum 8 Go de mémoire vidéo (VRAM) et puce	01			

	d'encodage matériel intégrée (type RTX 4060 ou supérieure). - Stockage : 1 To SSD NVMe ultra-rapide. - Connectique : Doit obligatoirement intégrer un port réseau Ethernet RJ45 Gigabit natif sur le châssis.				
33	Moniteur de contrôle Multiview : Écran informatique standard de 27 pouces, résolution 4K, dalle IPS pour un angle de vision optimal, avec connectique HDMI.	01			
CÂBLAGE LONGUE DISTANCE ET SUPPORT (Pour relier les 3 caméras à la régie)					
34	Câbles vidéo optiques actifs (Fibre optique) - Longueur 50 mètres (Quantité : 3) : Câbles HDMI directionnels en fibre optique, indispensables pour transmettre un signal vidéo 4K depuis les 3 caméras réparties dans la salle de 20x30m jusqu'à la régie, sans aucune perte de signal ni latence.	03			
35	Câble réseau Ethernet CAT6 - Longueur 30 mètres : Câble RJ45 haut débit pour relier l'ordinateur de régie au routeur internet de la salle et garantir un flux en direct stable et sans coupure.	01			
TOTAL HT					
%TVA					
TOTAL TTC					
TOTAL TTC en lettres					

Fait à, le

LE SOUMISSIONNAIRE

Nom, Prénom
Signature et Cachet

E – ANNEXES

(A remplir et à insérer obligatoirement dans les documents administratifs)

Appel d'Offres N°AO-004/2026

SOUMISSION

Je soussigné.....

Agissant en mon nom et pour le compte de :

Inscrit au registre national des entreprises (RNE) Sous le numéro :

Adresse du siège social.....

Agissant en qualité de

Après avoir pris connaissance de tous lots, les articles et toutes les pièces figurant au Cahier des Charges relatif du présent appel d'offre.

Dans ce but, je remets la présente soumission dûment signée par mes soins.

Je m'engage à respecter toutes les clauses du cahier des charges.

Le montant de mon offre est de :

Montant HT En lettres et en chiffres :

.....
.....

TAXES En lettres et en chiffres :

.....
.....

Montant TTC En lettres et en chiffres :

.....
.....

Je m'engage à maintenir valables les conditions de la présente soumission pendant **60 jours** fermes à compter du jour suivant la date limite de réception des offres.

Je joins à la présente soumission toutes les pièces qu'il m'est demandé de fournir.

J'affirme que je ne suis pas (ou la société pour laquelle j'interviens) sous le coup d'une interdiction légale.

RIB (20 Chiffres)

Identité Bancaire/postale.....

Fait à, le

Signature et cachet

(Précédée de la mention "lu et approuvé")

ANNEXE 02 : FICHE DES RENSEIGNEMENTS GENERAUX

(A remplir et à insérer obligatoirement dans les documents administratifs)

Nom et Prénom (ou Raison Sociale) :

Forme Juridique :

Adresse :

Téléphone : Fax : E-mail :

RNE :

N° d'Affiliation à la CNSS :

Matricule Fiscal :

Capital social :

Date de création :

N° et date(s) du JORT portant les annonces légales concernant la société :

.....

Présentation de l'activité de l'entreprise :

.....

.....

.....

Personnel bénéficiant de procuration et signant les documents relatifs à l'appel d'offres :

Nom et Prénom :

fonction :

Effectif par qualification :

Qualification

Nombre

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Fait à, le

LE SOUMISSIONNAIRE

Nom, Prénom et qualité du signataire

Signature et Cachet

ANNEXE 03 : FICHE CONTACT AVEC LE SOUMISSIONNAIRE

(A remplir et à insérer obligatoirement dans les documents administratifs)

Soumissionnaire :	
.....	
Adresse de courrier :	
.....	
.....	
Ville :	Code Postal :
Téléphone(s) N° :	
.....
Fax(s) N° :	
.....	
Adresse E-mail :	
.....	

Fait à, le

LE SOUMISSIONNAIRE

Nom, Prénom et qualité du signataire

Signature et Cachet

ANNEXE 04 : DECLARATION SUR L'HONNEUR DE NON FAILLITE

(A remplir et à insérer obligatoirement dans les documents administratifs)

Je soussigné :.....

Agissant en tant que

De la société (ou entreprise)

Objet du marché.

Déclare sur l'honneur que ma société n'est ni en état de faillite ni en état de liquidation judiciaire.

Fait à, le

LE SOUMISSIONNAIRE

Nom, Prénom et qualité du signataire

Signature et Cachet

ANNEXE 05 : DECLARATION SUR L'HONNEUR DE NON INFLUENCE

(A remplir et à insérer obligatoirement dans les documents administratifs)

Je soussigné

Agissant en tant que

De la société (ou entreprise)

Objet du marché.

- 1) Déclare sur l'honneur que je n'ai pas fait et je m'engage à ne pas faire par moi-même ou par personne interposée, des promesses, des dons ou des présents en vue d'influer sur les différentes procédures de conclusion d'un marché et des étapes de sa réalisation.
- 2) La Fédération Tunisienne de Football – la FTF – est en droit, en cas de constatation de non-respect de cette déclaration de résilier le marché indiqué ci-avant.

Fait à, le

LE SOUMISSIONNAIRE

Nom, Prénom et qualité du signataire

Signature et Cachet

ANNEXE 06 : DECLARATION SUR L'HONNEUR DE NON APPARTENANCE

(A remplir et à insérer obligatoirement dans les documents administratifs)

Je soussigné

Représentant de la société

Objet du marché.

- 1) Déclare formellement, n'ayant pas été agent exerçant au sein de la Fédération Tunisienne de Football, depuis au moins Cinq (05) ans.
- 2) La Fédération Tunisienne de Football – la FTF – est en droit, en cas de constatation de non-respect de cette déclaration de résilier le marché indiqué ci-avant.

Fait à, le

LE SOUMISSIONNAIRE

Nom, Prénom et qualité du signataire

Signature et Cachet